



Olivia Cantarel est collaboratrice au sein du bureau parisien de Cohen & Gresser et fait partie de l'équipe de droit social du cabinet. Olivia conseille stratégiquement les entreprises ainsi que les cadres dirigeants sur une grande variété de questions relatives à l'emploi, notamment aux contrats de travail, avenants de non-concurrence, convention de transfert et sur les aspects sociaux des transactions.

Avant de rejoindre le cabinet, Olivia a travaillé au sein des départements sociaux de De Gaulle Fleurance et Associés et de Moncey Avocats en tant que collaboratrice. Elle a également effectué des stages chez August Debouzy, PSA Retail et Capstan.

Olivia est titulaire d'un Master 1 en droit privé (avec mention), d'un Master 2 en Droit et Pratiques des Relations de Travail et d'une Licence en Droit Privé, tous obtenus à la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Saclay à Sceaux, France. Olivia a obtenu son certificat d'aptitude professionnelle à la profession d'avocat (CAPA) à la Haute Ecole des Avocats Conseils (HEDAC).

Olivia parle le français, l'anglais et l'espagnol.

Olivia Cantarel

Avocat à la Cour, Paris

+33 01 53 53 44 85

ocantarel@cohengresser.com

Practice Areas

Employment Law, Employment Law - France